



---

## 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

Quatrième Commission

Point 57 de l'ordre du jour

### **Étude d'ensemble des missions politiques spéciales** Comprehensive review of special political missions

New York, le 5 novembre 2018

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse salue l'opportunité de discuter le rapport du Secrétaire général sur les missions politiques spéciales (MPS). Nous sommes impressionnés par le large éventail d'activités menées par les MPS l'année passée et par les résultats qu'elles ont obtenus, malgré les environnements toujours plus complexes dans lesquels elles opèrent.

Dans ce contexte, nous voudrions soulever quatre points :

Premièrement, la Suisse partage pleinement la conception du Secrétaire général selon laquelle la prévention des conflits violents et la pérennisation de la paix durable doivent figurer au cœur de toutes les activités de l'ONU. Les MPS jouent un rôle central à cet effet.

---

Elles bénéficient de mandats flexibles conçus sur mesure qui leur permettent d'adapter leurs actions aux contextes spécifiques et de collaborer avec un vaste ensemble d'acteurs. Le rapport du Secrétaire général sur la pérennisation de la paix de janvier 2018 présente plusieurs recommandations relatives à la manière dont les MPS peuvent contribuer à la réalisation de cette conception. La résolution 72/276 de l'Assemblée générale qui s'en est suivie invite les organes de l'ONU à faire progresser la mise en œuvre.

Deuxièmement, la Suisse reste convaincue que les questions de paix et de sécurité peuvent seulement être adressées de manière efficace si on considère les droits de l'homme et le développement en parallèle. Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme représente une excellente occasion de réaffirmer l'idée selon laquelle la promotion, la protection et le respect des droits de l'homme, d'une part, et la prévention des conflits, d'autre part, sont liés de manière intrinsèque. En co-présidant le groupe prévention des conflits / droits de l'homme avec l'Allemagne, la Suisse propose une plateforme pour aborder ces questions. Nous saluons le fait que, durant la période sous revue, les MPS ont continué à généraliser une approche globale et inclusive de la prévention des conflits et de la pérennisation de la paix.

Troisièmement, nous sommes convaincus que les trois processus de réforme permettront d'améliorer davantage l'efficacité des MPS et d'augmenter la cohérence du système onusien et son impact sur le terrain. Par conséquent, nous continuons à pleinement soutenir les efforts de réforme menés par le Secrétaire général.

Nous nous réjouissons des prochaines étapes de leur mise en œuvre, de la priorité accrue accordée à la prévention des conflits ainsi que de la création du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix.

Quatrièmement, la Suisse est convaincue qu'une augmentation concrète des financements et des appuis accordés aux MPS, tels que ceux recommandés en 2011 par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, permettraient d'optimiser la gestion des MPS.

Monsieur le Président, je vous remercie.